



Championnats Neuchâtelois et Jurassiens Simples Licenciés Samedi 19 septembre 2020, Stade du Littoral, Colombier

L'ANA a le plaisir de vous convier au Championnat des Associations Cantonales du Jura et de Neuchâtel.

COVID-19

Veuillez être attentif aux directives liés aux COVID-19. Ces directives pourront changer à tous moments au cas où les prescriptions des autorités compétentes devaient changer. Veuillez consulter la dernière version sur le site : <http://www.fsgcorcelles.ch/events/event/championnat-cantonal-ne-ju/>

Participation

Afin de limiter le nombre de personnes en-dessous de 300, ces championnats sont ouverts **uniquement aux athlètes licenciés dans un club de l'ANA ou de l'AJA**. Les licences sont obligatoires et sont automatiquement validées à l'inscription en ligne. Il n'y a pas de contrôle de licence sur place.

Chaque club doit fournir les coordonnées d'une personne qui a les no de téléphone de tous les inscrits de son club.

Catégories

U16W (Cadettes B)

80m – 600m – 2000m – 80m/haies – poids – disque – javelot – marteau – hauteur – longueur – perche – triple saut

U16M (Cadets B)

80m – 600m – 2000m – 100m/haies – poids – disque – javelot – marteau – hauteur – longueur – perche – triple saut

U18W (Cadettes A)

100m – 200m – 400m – 800m – 1500m – 3000m – 100m/haies – poids – disque – javelot – marteau – hauteur – longueur – perche – triple saut

U18M (Cadets A)

100m – 200m – 400m – 800m – 1500m – 3000m – 110m/haies – poids-disque – javelot – marteau – hauteur – longueur – perche – triple saut

U20W (Jun/da) & WOM (Dames)

100m – 200m – 400m – 800m – 1500m – 3000m – 100m/haies – poids – disque – javelot – marteau – hauteur – longueur – perche – triple saut

Les juniors dames U20W et les dames ne forment qu'une catégorie.

U20M (Juniors) & MAN (Hommes)

100m – 200m – 400m – 800m – 1500m – 3000m – 110m/haies – poids – disque – javelot – marteau – hauteur – longueur – perche – triple saut

Les juniors U20M lancent les poids de leur catégorie et les haies du 110m/h ont 99cm. Dans toutes les autres épreuves, ils ne forment qu'une catégorie avec les Hommes.

Octroi du titre et maintien d'une épreuve

Le titre ANA/AJA et les médailles sont décernés aux 3 premiers athlètes licenciés dans une société ou un club de l'ANA ou de l'AJA (y compris le Jura Bernois) et à condition qu'il y en a au moins 3 classés. Si la finale d'une épreuve de course comporte moins de 3 athlètes licenciés dans une société ou un club de l'ANA ou de l'AJA, une finale B est organisée à la suite de la finale A.

Toutes les disciplines avec au moins 1 inscription seront en principe maintenues.

L'organisateur se réserve toutefois le droit de supprimer une épreuve si le nombre d'inscrits est inférieur à 3. Si cette éventualité se présente le jour de la compétition, les athlètes régulièrement inscrits dans les délais peuvent s'inscrire à une autre discipline et y participer avec tous les droits

de titres et médailles.

Concours de hauteur

Il n'y a pas de hauteur minimale de départ. La progression est fixée comme suit:

U16 W et plus âgées - de 5 en 5cm jusqu'à 150cm, puis de 3 en 3cm

U16 M - de 5 en 5cm jusqu'à 170cm, puis de 3 en 3cm

U18 M et plus âgés - de 5 en 5cm jusqu'à 180cm, puis de 3 en 3cm

Concours de perche

Il n'y a pas de hauteur minimale de départ. La progression est de 10 en 10cm.

Courses de 400m

Au cas où il y a plus de 8 coureurs au 400m, il y aura deux séries et les médailles seront attribuées aux trois meilleurs temps.

Juges de concours

Pour satisfaire à la réglementation COVID-19, chaque club doit faire parvenir la liste de ses juges (avec adresse et no de téléphone) à l'organisateur au plus tard le 05 septembre 2020.

Pour les clubs membres de l'ANA: comme les années précédentes, chaque club aura la responsabilité du bon déroulement d'une ou plusieurs disciplines. La répartition se fera en fonction de la participation anticipée de chaque club et sera communiquée au plus tard fin mars au responsable juges du club. Les juges provenant des clubs jurassiens seront équitablement répartis entre les différentes disciplines.

Pour les clubs membres de l'AJA: chaque club doit inscrire un juge de concours par tranche de 8 athlètes inscrits. Les inscriptions des juges avec mention de leur nom, année de naissance et éventuellement leur discipline de prédilection doivent être envoyés à Bart De Geeter **au plus tard le 05 septembre 2020.**

Spectateurs et accompagnants

Les clubs doivent inscrire (nom/prénom/no de téléphone) tous les accompagnants et spectateurs à l'avance. On ne pourra pas garantir que les personnes non-inscrites pourront accéder au stade en fonction du nombre de personnes déjà admises.

Informations supplémentaires

Pour toute information supplémentaire, contactez :

Xavier Niquille au 079 666 56 51 ou xavier.niquille @ epfl.ch

Bart De Geeter au 076 481 04 71 ou bart.degeeter @ gmx.ch

Finances

Catégorie	Prix de l'inscription (CHF par épreuve)	Prix de l'inscription tardive (CHF par épreuve)
Hommes et Dames	12,-	24,-
U20	10,-	20,-
U18/U16	8,-	16,-

Il n'y aura pas de finance de garantie. Par contre, comme indiqué ci-dessus, le prix de l'inscription sera doublé pour toute inscription tardive. Le versement des finances d'inscription se fait sur le compte de l'ANA dans les mêmes délais que l'inscription.

Compte de l'ANA :

Banque Raiffeisen du Val-de-Travers, 2114 Fleurier

CCP 20-7781-5

Compte N° 116555.58 Association Neuchâteloise d'Athlétisme

IBAN : CH2580261000011655558

Inscriptions

Délai dimanche 13 septembre 2020 à 24h00

Inscriptions uniquement en ligne sur le site de Swiss Athletics.

Hors Délai

Les athlètes peuvent encore s'inscrire jusqu'au lundi 14 septembre 24h00.

Uniquement par e-mail : bart.degeeter @ gmx.ch.

Cet ultime délai d'inscription ne sera pas prolongé. Le prix pour l'inscription tardive mentionné ci-dessus s'applique.

Après publication des listes de participation, aucune nouvelle inscription ne sera acceptée. Des athlètes régulièrement inscrits dans les délais dans des disciplines où ils sont l'unique participant pourront toutefois demander de concourir dans une catégorie supérieure jusqu'au 15 septembre à 17h au plus tard.

Divers/Infos

Le service de cantine sera réduite. Il n'y aura pas de repas chaud. Des sandwiches seront disponibles pour les juges.